



ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
SOMBREFFE
5140

**CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA
DECENTRALISATION**

Art.L1122-13 – Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. (Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3).

Art.L1122-24 – Aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger.

L'urgence sera déclarée par les deux tiers au moins des membres présents; leurs noms seront insérés au procès-verbal.

Toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document susceptible d'éclairer le conseil. Il est interdit à un membre du collège des Bourgmestre et échevins de faire usage de cette faculté.

Le Bourgmestre ou celui qui le remplace transmet sans délai les points complémentaires à l'ordre du jour aux membres du Conseil

Art L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou la troisième fois que la convocation a lieu: en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du précédent article.

Art.L1122-15 – Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le président.

Art.L1122-25 § 1 – Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages: en cas de partage, la proposition est rejetée.

Art.L1122-27 – Sans préjudice de l'alinéa 4, les membres du conseil votent à haute voix.

Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir un mode de scrutin équivalent au vote à haute voix. Sont considérés comme tels, le vote nominatif exprimé mécaniquement et le vote par assis et levé ou à main levée.

Nonobstant les dispositions du règlement d'ordre intérieur, le vote se fait à haute voix chaque fois qu'un tiers des membres présents le demande.

Seules les présentations de candidats, les nominations aux emplois, les mises en disponibilité, les suspensions préventives dans l'intérêt du service et les sanctions disciplinaires, font l'objet d'un scrutin

secret, à la majorité absolue des suffrages.

Lorsqu'il est membre du conseil, le président vote en dernier lieu.

Art.L1122-28 – En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet, le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire. Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste. La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAL

Sombreffe, le 14 octobre 2024

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **mardi 22 octobre 2024 à 20h00** à l'Administration communale de Sombreffe.

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance
2. Tutelle : Décisions prises par les autorités de tutelle dans divers dossiers - Information
3. Secrétariat général : Arrêtés de police et ordonnances - Communication
4. Direction générale : Démission d'un Conseiller communal
5. Direction générale : Validation des pouvoirs d'un.e Conseiller.e Communal.e (1)
6. Direction générale : Prestation de serment d'un.e Conseiller.e Communal.e (1)
7. Direction générale : Démission d'un Conseiller communal
8. Direction générale - Validation des pouvoirs d'un.e Conseiller.e Communal.e (2)
9. Direction générale - Prestation de serment d'un.e Conseiller.e Communal.e (2)
10. Direction générale : Congé d'un Conseiller communal - Prolongation - Prise d'acte
11. Direction générale - Validation des pouvoirs d'un.e Conseiller.e Communal.e (3) : remplacement dans le cadre d'un congé maladie
12. Direction générale - Prestation de serment d'un.e Conseiller.e Communal.e (3)
13. Direction générale - Tableau de préséance des Conseillers communaux - Modification
14. Direction générale - Formation des groupes politiques et identification des chefs de groupe – Modification - Prise d'acte
15. Direction générale: Remplacement du Conseiller communal démissionnaire dans les mandats dérivés (1) - Désignations
16. Direction générale: Remplacement du Conseiller communal démissionnaire dans les mandats dérivés (2) - Désignations
17. Affaires Générales: CPAS - Tutelle administrative - Approbation modification budgétaire 2024 n°1 du Centre Public d'Action Sociale
18. Direction générale : Délégation au Collège communal pour la désignation et le licenciement d'agents non statutaires - Précision
19. Affaires générales : Taxe communale sur la collecte, l'enlèvement, le traitement, la valorisation et la mise en centre d'enfouissement technique des déchets ménagers et y assimilés organisés par la Commune au moyen de conteneurs munis d'une puce électronique d'identification – Exercice 2025
20. Affaires Générales - Intercommunale: IMIO - Assemblée Générale Ordinaire du 05 novembre 2024

21. Affaires générales : Fabrique d'église Saint-Lambert de Boignée : Budget pour l'exercice 2025
22. Affaires Générales : Synode de l'Eglise protestante de Gembloux : Budget 2025
23. Affaires Générales : Fabrique d'église Notre-Dame à Tongrinne : Budget pour l'exercice 2025
24. ASBL Samaravia - Rapport annuel d'évaluation de l'exécution du contrat de gestion
25. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Approbation de l'appel à candidatures pour "mission collective" - ratification
26. Personnel enseignant des écoles de Sombreffe 1 et 2 : Règlement de travail
27. Enseignement : Plan de Pilotage de l'Ecole communale de Sombreffe 2 (Implantation Tongrinne) - Validation
28. Cohésion Sociale : Partenariat avec l'Asbl Jeunesse musicale de la Province de Namur - Avenant à la convention
29. Cohésion Sociale : Avenant n°3 - Convention de Partenariat avec l'Asbl Le Local Recup Solidaire - Ratification.
30. Cohésion sociale : Complexe sportif - Règlement communal relatif à la location des bâtiments communaux et au prêt de matériel - Modification.
31. Cohésion sociale : Complexe sportif - travaux de rénovation énergétique - délocalisation des occupants - conventions d'occupation avec des opérateurs extérieurs & transfert du matériel sportif - Décision.
32. Cadre de Vie : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - Emplacement PMR Rue Tienne de Mont à 5140 Sombreffe
33. Cadre de Vie : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - Emplacement PMR Rue Gustave Fiévet à 5140 Sombreffe
34. Cadre de Vie - Restauration du portail d'entrée du cimetière de Tongrinne- marché de travaux, conditions et mode de passation
35. Rénovation énergétique de la Maison communale - Marché de conception et réalisation: Avis rectificatif - Prolongation de la date limite de réception des offres
36. PIC/PIMACI 22-24: Réfection du pré-Ravel entre Ligny et Sombreffe - Marché de travaux: Approbation des documents corrigés - Ratification
37. PIC/PIMACI 22-24 : Réfection de la rue Scourmont et de l'impasse Chaussée de Chastre à Sombreffe - Marché de travaux : Approbation des documents corrigés
38. PIC/PIMACI 22-24 : Réfection de la voirie, création de trottoirs et pose de canalisation à la rue du Pirou à Ligny - Marché de travaux : Approbation des documents corrigés
39. Procès-verbal de la Concertation Commune - CPAS du 25/09/2024 : Communication
40. Questions orales des Conseillers communaux (sous réserve)

Huis Clos

41. Secrétariat général/Personnel : Désignation de personnel non statutaire - Communication
42. Enseignement : Institutrice maternelle – Mise à la pension définitive le 1er août 2024 - Prise d'acte
43. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Demande d'accord pour une interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental - Institutrice primaire

44. Enseignement - Désignations " missions collectives" pour Sombreffe 1 & 2 - Ratification
45. Enseignement - Désignations " missions collectives" - Sombreffe 2 - 3P - Ratification
46. Enseignement : Année scolaire 2024-2025 : Demande de prolongation de congé thérapeutique à partir du 26/08/2024 - Ratification
47. Enseignement : Année scolaire 2024-2025 - Demande de détachement pédagogique par une institutrice maternelle
48. Enseignement : remplacement d'une institutrice primaire à partir du 10/06/2024 - Désignation d'une institutrice maternelle (titre suffisant) - 12P FWB - Ratification
49. Enseignement : remplacement d'une institutrice primaire à partir du 03/06/2024 - Désignation d'une institutrice primaire - 12P FWB - Ratification
50. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un Maître spécial de religion catholique du 27/08/2024 au 30/09/2024 - 2P FWB (S2) - Ratification
51. Enseignement : Année scolaire 2024-2025 - Remplacement d'une institutrice primaire à partir du 26/08/2024 - Désignation - 16P FWB - Ratification
52. Enseignement : Année scolaire 2024-2025 - Remplacement d'une institutrice maternelle à partir du 26.08.2024 - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire 21P FWB - Ratification
53. Enseignement : Année scolaire 2024-2025 - Remplacement d'une institutrice primaire à partir du 27/08/2024 - Désignation - 6P FWB - Ratification
54. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - désignation d'un Maître spécial d'éducation physique du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 3P - FWB - Ratification
55. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un maître spécial de religion catholique du 26/09/2024 au 04/07/2025 - 4P FWB (S1) - Ratification
56. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un instituteur primaire du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 24P FWB - Remplacement d'un détachement - Ratification
57. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice maternelle (FLA) du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 1P FWB - Ratification
58. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un maître spécial de néerlandais du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 10P FWB - Ratification
59. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice primaire du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 12P FWB - Ratification
60. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice primaire du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 12P FWB - Ratification
61. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un maître spécial de néerlandais du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 2P FWB - Ratification
62. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice primaire du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 13P FWB - Ratification
63. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice primaire du 26/08/2024 au 30/09/2024 - 15P FWB - Ratification



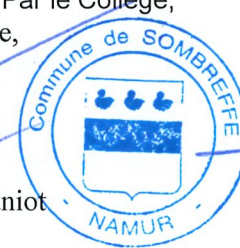
64. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un Maître spécial de citoyenneté du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 1P FWB à S2 - Ratification
65. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice primaire du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 13P FWB - Ratification
66. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice maternelle du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 16P FWB - Ratification
67. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - désignation d'un Maître spécial d'éducation physique du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 3P - FWB - Ratification
68. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice primaire du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 12P FWB - Ratification
69. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un instituteur primaire du 01-10-2024 au 04-07-2025- 24P FWB - Remplacement d'une institutrice primaire en détachement - Ratification
70. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - désignation d'une institutrice maternelle (FLA) du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 1P FWB - emploi vacant - Ratification
71. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une Maître spécial de néerlandais du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 3P FWB - Ratification
72. Enseignement : Année scolaire 2024-2025 - Remplacement d'une institutrice primaire à partir du 01/10/2024 - Désignation d'une institutrice primaire - 16P FWB - Ratification
73. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un Maître spécial de néerlandais du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 10P FWB - Ratification
74. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'une institutrice primaire du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 15P FWB - Ratification
75. Enseignement - Année scolaire 2024-2025 - Désignation d'un Maître de psychomotricité du 01/10/2024 au 04/07/2025 - 8P FWB - Ratification

Par le Collège,

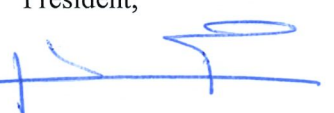
Le Secrétaire,



(s) Thibaut Naniot



Le Bourgmestre FF.
Président,



(s) Pierre Mauyen